

LE PÉCHÉ DE CHARLEMAGNE ET LA CHANSON DE ROLAND

I.—CHARLEMAGNE ET LA LÉGENDE DE SAINT GILLES

Charlemagne avait trop frappé les imaginations pour que la légende ne s'emparât pas de lui dès son vivant même. Elle le figea vite en héros et le baigna, au lendemain de sa mort, dans une clarté surnaturelle. Pourtant, juste retour des choses d'ici-bas, jalousie instinctive ou protestation de certaines consciences, plusieurs écrits du IX^e siècle projetèrent aussi, sur cette grande figure, des coins d'ombre.

Dès les environs de 819, des *Miracula* du monastère rhénan de Saint-Goar dépeignent un Charlemagne effrayé par une tempête sur le fleuve et qui prie le saint confesseur d'intercéder pour ses péchés. «Écrit de circonstance, pensera-t-on, rédigé pour développer le culte de saint Goar: certes. Mais il y a plus», écrit Robert Folz qui dépeint fort exactement la genèse de la légende cléricale de l'empereur, «le récit contient en germe l'idée que Charlemagne a des fautes graves à se reprocher. Dès lors, toutes les suppositions sont permises et un ample thème est offert à l'imagination ecclésiastique»¹.

Vers 842-849, Walafried Strabo, de Reichenau, rédige la fameuse *Vision de Wetti* où, sans désigner autrement Charlemagne que par un acrostiche (*Karolus Imperator*), on voit ce dernier séjourner dans le Purgatoire à cause de sa sensualité². Sans doute, un ange assurait en même temps au visionnaire que

¹ *Le Souvenir et la Légende de Charlemagne dans l'Empire germanique médiéval*, Publications de l'Université de Dijon, t. VII, Paris, 1950, p. 11.

² M. G. H., *Poetae Aevi Karolinorum*, t. II, p. 318, v. 446-465. Cfr. FOLZ, *op. cit.*, p. 11.

l'empereur était prédestiné au sort des élus. Mais l'accusation avait porté. Elle émanait, témoignage précieux, d'un homme ayant séjourné à Aix-la-Chapelle et qui savait « que la vieillesse de l'empereur n'avait pas été sans taches et que Louis le Pieux, dès son avènement, avait dû épurer une cour fort relâchée au point de vue moral »³. Ceci rencontre, par ailleurs, certains jugements du panégyriste de Charles, Eginhard, qui n'avait pas pu ou qui n'avait pas voulu taire certains scandales de la cour impériale⁴.

Dans la deuxième moitié du IX^e siècle, un clerc de l'Eglise de Mayence, se référant à Raban Maur, raconte une *Visio Karoli Magni* où, cette fois, Charlemagne en personne reçoit la visite d'un ange qui lui remet une épée, de la part de Dieu. Mais, sur cette épée, se trouvaient gravés quatre mots en dialecte haut-franc qui n'en prévoyaient pas moins la décadence de l'Empire⁵.

La légende de saint Gilles appartient au même courant qui glorifie le grand souverain franc, mais qui fait allusion aussi à certaines de ses fautes.

Aux dires de connaisseurs, cette légende naît de la confusion de deux données au moins : un souvenir de la politique anti-ecclésiastique de Charles Martel, l'inconduite de Charlemagne à la fin de sa vie⁶.

³ FOLZ, *ibidem*. La note 62 signale encore qu'une variante de cette légende de Charlemagne au purgatoire se trouve dans le texte publié par WATTENBACH, *Geschichtsquellen*, I, pp. 186-187 (*Visio cuiusdam pauperulae mulieris*).

⁴ Cfr. LOUIS HALPHEN, éd. de EGINHARD, *Vie de Charlemagne*. (Les classiques de l'Histoire de France au Moyen Age), Paris, 1923. Cfr. également FRANÇOIS L. GANSHOF, *Note critique sur Eginhard, biographe de Charlemagne, Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, 1924, pp. 725-758.

⁵ Raban Maur, aux dires du narrateur, aurait lui-même tenu le récit d'Eginhard. Cfr. FOLZ, *op. cit.*, p. 12.

Cette *Visio Karoli Magni* a été publiée par JAFFÉ, *Bibliotheca rerum germanicarum*, IV, pp. 701 sq.

⁶ Voir avant tout, sur saint Gilles, l'édition GASTON PARIS ET ALPHONSE BOS de *La Vie de saint Gilles* par GUILLAUME DE BERNEVILLE, S. A. T. F., Paris, 1881.

Gaston Paris ne manque pas de souligner les contradictions entre les données historiques et les allégations de la *Vita Aegidii* (*Introduction*, p. LXXI) : « Aegidius, sans doute Provençal et non Grec, obtint en 673 de Wamba la concession de la vallée Flavienne pour y bâtir un monastère ; il offrit ce monastère au siège apostolique en 685, et reçut en échange un *privilegium* du pape Benoit II ; il était mort avant 719, époque où les Musulmans envahirent la Septimanie. Telles sont les seules données historiques que nous possédions sur ce personnage : tout ce qui les dépasse dans sa vie latine appartient au domaine de la fiction. »

Plus récemment, voir E. C. JONES, *Saint Gilles, essai d'histoire littéraire*, Paris, 1914 ; ABBÉ FERNAND BOULARD, *Saint Gilles, sa vie, sa survie*, Rambouillet [1933] (défend la thèse que saint Gilles aurait été le contemporain authentique de Charles Martel).

Le document le plus ancien qui en fasse mention est la *Vita Aegidii* que les Bollandistes ont placée au X^e siècle ⁷. Et Gaston Paris résume ainsi le chapitre relatant l'aventure de Charlemagne et du saint anachorète de la Vallée Flavienne :

«Le roi des Francs Charles, ayant entendu parler des vertus du saint ermite devenu abbé, le prie de venir le voir. Il y consent, se met en route, accomplit, en traversant Orléans, un de ses miracles accoutumés, et arrive au séjour royal qui n'est pas autrement désigné. Charles s'entretient beaucoup avec Gilles, et finit par lui demander de prier spécialement pour lui à l'occasion d'un péché honteux qu'il avait commis, dont il ne s'était jamais confessé, et qu'il n'osait pas lui avouer à lui-même. Le dimanche suivant, comme le Saint homme, célébrant la messe, priait, au canon, le Seigneur pour le roi, l'ange du Seigneur lui apparut et déposa sur l'autel un parchemin (*scedulam*), dans lequel le péché du roi était exposé en détail et il était dit que, par les prières de Gilles, ce péché lui était remis, pourvu seulement qu'il s'en repentît et s'en abstînt désormais. Et à la fin on pouvait y voir encore que tous ceux qui invoqueraient Saint Gilles pour un péché quelconque, pourvu seulement qu'ils cessassent de le commettre, devaient croire sans aucun doute que ce péché lui était remis par le Seigneur. Le serviteur de Dieu, voyant cela, rendit grâces au Seigneur, et, l'office terminé, donna au roi le parchemin à lire. Alors le roi, reconnaissant le crime qu'il avait commis, tomba à ses pieds, lui demandant d'être auprès du Seigneur son avocat par ses prières. L'homme de Dieu le recommanda au Seigneur par ses prières, et l'avertit, avec une sévérité bienveillante, de ne plus renouveler son péché» ⁸.

Gaston Paris et, plus récemment, E. C. Jones estiment que l'auteur de la *Vita Aegidii* (un moine de l'abbaye de Saint-Gilles en Provence) a puisé son histoire du péché remis à Charlemagne dans une tradition plus ancienne, répandue au nord de la France et qu'utilisera également, «sous une forme qui semble bien indépendante de la *Vita*», la *Karlamagnus Saga* ⁹.

Quoi qu'il en soit, le récit latin et hagiographique de la *Vita* était destiné à connaître un énorme succès. Il passa dans de nombreuses rédactions latines

L'ouvrage vieilli de l'ABBÉ ERNEST REMBRY, *Saint Gilles, sa vie, ses reliques, son culte en Belgique et dans le nord de la France*, 2 vol., Bruges, 1881, peut encore rendre certains services à propos du dernier point de son programme.

⁷ V. édition de la *Vita, Acta Sanctorum*, septembre, t. I, p. 299 et suiv. (une édition plus récente a été fournie par E. C. JONES, *op. cit.*, p. 109 et suiv.).

⁸ *Op. cit.*, Introduction, pp. LXV-LXVII.

⁹ GASTON PARIS, *op. cit.*, *Intr.*, pp. LXVIII-LXX.

postérieures, versifiées ou non, abrégées ou développées¹⁰. Il servit de base à des poésies liturgiques latines en l'honneur de saint Gilles¹¹, à une prose pour la fête de saint Charlemagne, quand celui-ci fut porté sur les autels de par la volonté de Frédéric Barberousse le 29 décembre 1165¹². Il fut traduit en vers français dans la *Vie de saint Gilles* de l'anglo-normand Guillaume de Berneville, vers 1170¹³, et en prose française au XIII^e siècle¹⁴. Il figura également dans des récits en langue vulgaire (français ou allemands), le plus souvent de nature épique, que l'on peut diviser en deux groupes.

Dans le premier, la discrétion de la *Vita* est imitée et la nature exacte du péché n'est pas révélée: *Kaiserchronik*, vers 1150¹⁵, *Rolandslied* du prêtre bavarois Conrad, vers 1170¹⁶, *Vita Sancti Karoli* composée vers 1180 pour justifier, après coup, la canonisation de l'empereur¹⁷, le *Karl* du Stricker, vers 1230-1235¹⁸, la *Chronique rimée* du tournaisien Philippe Mousket, vers

¹⁰ GASTON PARIS, *op. cit.*, p. XXXVI et suiv.

¹¹ Cfr. le PÈRE CAHIER, *Caractéristiques des Saints dans l'art populaire*, s. v.^o *Confession, Confessionnal*, cité par le CHANOINE REMBRY, *op. cit.*, t. I, p. 169 et suiv.

¹² Cfr. FOLZ, *op. cit.*, p. 216.

¹³ Ed. GASTON PARIS. La date est déterminée par la connaissance des noms latins des rois mages *Gaspar, Melchior* et *Baltasar* dont les corps, découverts à Milan, furent transportés à Cologne par l'archevêque Rainald, chancelier de l'Empire, en 1164. (*Intr.*, pp. XXV-XXVII).

¹⁴ Plusieurs manuscrits se trouvent à Paris, Bibliothèque Nationale. Voir la note 4 de Gaston Paris, *Intr.*, p. LXXXV.

¹⁵ Ed. E. SCHRÖDER, *M. G. H., Deutsche Chronike*, t. I, 1895, p. 1141. Cfr. FOLZ, *op. cit.*, pp. 160-170.

¹⁶ Ed. C. WESLE, *Das Rolandslied des Pfaffen Konrad*, Bonn, 1928. Traduction française, précédée d'une Introduction par JEAN GRAFF, *Textes de la Chanson de Roland édités par Raoul Mortier*, t. X, Paris, 1944.

Cfr. sur la date de l'œuvre et sa signification les pages substantielles de FOLZ, *op. cit.*, pp. 239-251.

Sur le rôle de Mathilde de Saxe, fille d'Aliénor d'Aquitaine et du roi Henri II d'Angleterre, dans la rédaction du *Rolandslied*, v. RITA LEJEUNE, *Rôle littéraire de la famille d'Aliénor d'Aquitaine (Cahiers de Civilisation médiévale)*, t. I, 1958, pp. 328-330).

¹⁷ Composition et analyse, FOLZ, *op. cit.*, p. 214 et suiv.

¹⁸ Ed. KARL BARTSCH, *Karl der Grosse, Bibl. d. gesamten Nat. Literatur*, t. 35, Quedlinbourg, 1857. Cfr. FOLZ, *op. cit.*, p. 318 et suiv. La légende du péché de l'empereur est traitée de façon beaucoup plus explicite que dans le *Rolandslied*.

Gaston Paris (*op. cit.*, p. LXXX, note 2) souligne l'originalité du Stricker :

«Il savait que Gilles était un ermite vivant dans une grotte de Provence, et il n'avait pas sous les yeux le passage du poème français où on le présente comme s'étant trouvé à Roncevaux. Il s'est donc demandé comment il avait pu connaître cette histoire, et il a trouvé le moyen de dissiper tous les doutes que l'on pouvait entretenir sur la véracité

1260¹⁹, la *Chronique* d'Aubri de Trois-Fontaines vers la même époque²⁰.

Un deuxième groupe de textes ne se contente pas de rapporter à saint Gilles la divulgation du péché tenu secret de Charlemagne; il spécifie que Charles aurait eu des relations coupables avec sa sœur, relations dont serait né Roland. A ce groupe appartiennent la *Karlamagnus Saga*, rédigée vers 1230-1250, la curieuse épopée tardive *Tristan de Nanteuil* (XIV^e siècle)²¹, le *Myreur des Histors*, chronique du liégeois Jean d'Outremeuse rédigée à l'extrême fin du XIV^e siècle²².

De ces trois documents, c'est *Tristan de Nanteuil* qui exprime à la fois avec le plus de netteté et le plus de prudence la nature du péché de Charlemagne, si horrible qu'il n'osait s'en confesser :

Le peché fut orribles, on ne le sot neant;
Mais ly aucun espoient, et tous ly plus sachant,

des récits de cette bataille, à laquelle personne n'avait survécu: «Entendez, dit-il (v. 82 33-39), comment il est arrivé qu'on ait su la vérité sur ce qu'ils ont dit et fait: ils n'ont pu le raconter eux-mêmes, puisqu'ils ont tous été tués. Saint Gilles le pur était depuis longtemps en Provence, dans une grotte; Charles l'y savait et, poussé par Dieu, y venait très souvent (même confusion que dans Mousket entre Charlemagne et Flavius). Or le saint ange lui avait rapporté tout ce récit. Il l'écrivit pour la vérité et le donna ainsi écrit à Charles. Et depuis ce temps, le livre nous est resté sans être faussé. Ce combat plut tant à Dieu que son ange le fit écrire et nous en fit savoir la vérité.» L'idée de faire envoyer un ange à saint Gilles a été suggérée au Stricker par la légende du péché remis, qu'il connaissait d'ailleurs.

La Chronique de Weihenstephan (voir ci-dessous p. LXXXV) reproduit cette histoire d'après le Stricker (f.^o 49 a. c.); seulement, elle ne fait visiter saint Gilles par Charlemagne que plus tard, et raconte à ce moment l'incident de la biche, substituant à son tour Charles à Flavius. Gilles remet au roi le récit de Roncevaux qu'il a écrit sous la dictée de l'ange, et Charles fait de lui son chapelain.»

Sur cette chronique (rédigée vers 1435) cfr. *Romania*, t. XI, p. 110 et suiv. et FOLZ, *op. cit.*, p. 469 et suiv.

¹⁹ Ed. DE REIFFENBERG, Bruxelles, 1836. Le texte, revu sur le ms. B. N. p. 4963, f.^o 26 v.^o, a été publié par GASTON PARIS, *op. cit.*, p. XCIV.

La date a été établie par le PÈRE NOTHOMB, *La date et la Chronique rimée de Philippe Mouskès*, *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, t. IV, 1925, p. 77 et suiv.

²⁰ M. G. H., *Scriptores*, t. XXIII, p. 724 et suiv.

²¹ PAUL MEYER, *Notice sur le Roman de Tristan de Nanteuil*, *Jahrbuch f. rom. u. engl. Lit.*, t. IX, 1868, pp. 1-42, 353-398; G. PARIS ET A. BOS, *op. cit.*, *Intr.*, pp. XCVII-CX.

Cfr. A. H. KRAPPE, *Tristan de Nanteuil*, *Romania*, t. LXI, 1935, pp. 55-71.

²² Ed. AD. BORGNET ET ST. BORMANS (Collection des Chroniques belges inédites; Corps des Chroniques liégeoises), vol. 1864-1880; ST. BORMANS, *Chronique et Geste de Jean des Preis dit d'Outremeuse. Introduction et Table des Matières*, Bruxelles, 1887.

Que ce fut le peché quant engendra Roland
 En sa sereur germaine; si va on esperant
 Car il n'est nul qu'au vray nous en soit recordant;
 Mais ensemment le vont pluseurs signifffiant²³.

La *Karlamagnus Saga* se veut également fort informée sur la naissance incestueuse de Roland:

«Charlemagne, étant revenu à Aix après son couronnement à Rome, y trouva sa sœur Gisle et eut avec elle un commerce coupable. Plus tard, il confessa tous ses péchés à l'abbé Egidius, excepté celui-là. Egidius lui donna l'absolution et alla dire la messe. «Et pendant qu'il disait sa messe, Gabriel l'ange de Dieu vint et déposa un écrit sur la patène. Et il y avait dans l'écrit que le roi Charlemagne ne s'était pas confessé de tous ses péchés.» L'écrit révélait le péché commis, et ajoutait qu'il fallait marier au plus tôt la jeune princesse à Milon d'Angers: dans sept mois, elle mettrait au monde un fils, auquel on devrait donner le nom de Rollant.

Egidius porte l'écrit au roi et lui en fait lecture: le roi tombe à ses pieds, avoue sa faute, et, conformément à l'écrit, donne sa sœur à Milon qu'il fait duc de Bretagne. Sept mois après, naît un garçon qu'on appelle Rollant; l'abbé Egidius se charge de le faire élever²⁴.

Ainsi, d'après cette variante de la légende de saint Gilles, Roland n'est pas seulement le neveu chéri, mais le propre fils du grand empereur. «Rollans, niens ou fis Charle», comme dit Jean d'Outremeuse (III, p. 107). Ce dernier ne mentionne pas Roland, à vrai dire, quand il révèle que Charlemagne «avait cognut sa serour Bertaine charnellement» (III, p. 5), mais, à un autre endroit, un comparse traite le paladin de «faus awoutrons» (III, p. 108). C'est donc par une sorte de décence que le chroniqueur Jean d'Outremeuse n'insiste pas sur une légende qu'il connaît bien²⁵.

²³ Vers publiés avec d'autres larges extraits par G. PARIS, *op. cit.*, t. CIX. On notera que l'histoire du péché de Charlemagne, longuement traitée, est censée se passer à Avignon.

²⁴ Résumé de GASTON PARIS, *op. cit.*, Introduction, p. LXXV.

²⁵ V. sur ce point LOUIS MICHEL, *Les légendes épiques carolingiennes dans l'œuvre de Jean d'Outremeuse* (Académie de Langue et de littérature française de Belgique, t. X), Bruxelles-Liège, 1935, pp. 168-171.

Louis Michel souligne le fait que, dans le *Myreur*, il n'est pas question du pouvoir que, d'après la plupart des versions, saint Gilles aurait eu de remettre les péchés *sans confession*. Peut-être peut-on en inférer que le texte qui a inspiré Jean d'Outremeuse portait la marque d'un auteur préoccupé de théologie et n'acceptant pas la non-orthodoxie de cette croyance.

A peu près à la même époque, dans le domaine de la langue d'oc cette fois, l'auteur du fragment de *Ronsasvals* réserve à la légende une mention beaucoup plus explicite²⁶. Mais son audace, qui consiste à faire prononcer par l'empereur en personne la difficile confession, se nuance de commisération. Comme le dit Mario Roques, «le long regret que, dans *Ronsasvals*, Charlemagne fait de Roland, quand il le trouve «mort en la planha» et que rythme au cours de sept laisses l'appel répété «Bel neps Rollan», s'achève, après de grands élans lyriques, par ce déchirant aveu, rapide et comme murmuré (v. 1323-26):

Bel neps, yeu vos ac per lo mieu peccat gran
De ma seror e per mon fahimant,
Qu'ieu soy tos payres, tos oncles eyssamant,
E vos, car senher, mon neps e mon enfant²⁷.

Saint Gilles, toutefois, n'est pas mentionné ici, «ce qui laisserait supposer que la source du poème provençal n'était pas tout à fait semblable à celle de la *Karlamagnus Saga*». «Cela pourrait donner», ajoute le savant éditeur, «une valeur particulière à une expression, peut-être équivoque de la *Spagna*: vers la fin du poème, dans le regret qu'il fait de Roland, Charlemagne dit à son neveu mort:

Cara mia speme, nepote e figliulo
Che non avevi in prodezza compagno...

et quelque incertitude qu'il puisse toujours y avoir sur la valeur de *figliulo*, expression de parenté ou simple caritatif, il paraît bien difficile de ne pas comprendre le couple italien *nepote et figliulo* comme le couple provençal *mon nep e mon enfant*, où *mon enfant* signifie de façon certaine «celui qui est né de moi»²⁸. L'expression de Jean d'Outremeuse citée plus haut (*niers ou fis Charle*) ne fait que confirmer cette interprétation et justifie elle aussi le titre donné par Mario Roques à un des traits les plus marquants du *Ronsasvals*: «Roland, neveu et fils de Charles.»

²⁶ *Ronsasvals*. Poème épique provençal a été révélé et édité par MARIO ROQUES, *Romania*, LVIII, 1932, pp. 1-28 et 161-189. La copie de ce petit poème anonyme, tout comme celui de *Roland à Saragosse*, a été réalisée à Apt-en-Provence par Maître Rostan Bonnet, notaire, aux environs de 1398. Pour M. Mario Roques, ces poèmes sont «plus anciens peut-être d'un demi-siècle». Cfr. *La légende de Roland au XIV^e siècle* dans *Études de littérature française* (Société de Publications romanes et françaises), Lille-Genève, 1949, p. 21.

²⁷ *Ronsasvals*, troisième article, *Romania*, LXVI, 1940-41, p. 458.

²⁸ *Ibidem*, p. 459.

Ainsi, le thème du péché de Charlemagne appliqué à la naissance du héros de Roncevaux a connu la plus large diffusion puisque nous en trouvons des témoignages écrits en Scandinavie, en Allemagne, dans le Nord et au Midi de la France, en Italie. Et en Espagne?

En Espagne, certaine formule, soigneusement dosée, du fragment de *Cantar de Gesta* intitulé *Roncesvalles* par D. Ramón Menéndez Pidal, permet également de voir que le poète avait connaissance du thème. En effet, le «planh» de l'empereur sur le cadavre de Roland contient cette déclaration (v. 67-8):

Naçjestes mj sobrijno,	a X.V.I.J. aynos de edade,
Fjs vos cavayllero	a un preçjo tan grande.

«*Naçjestes mj sobrijno*», formule très elliptique, attire l'attention malgré tout, en raison même de sa trop grande discrétion et Jules Horrent a eu raison de le faire remarquer: «vous êtes né mon neveu est plein de sens pour qui sait que certaine tradition voit en Roland le fils incestueux de Charles»²⁹. L'éditeur liégeois en conclut que *Roncesvalles*, tout en sachant bien à quoi s'en tenir sur la légende d'inceste, la repousse formellement (p. 194). Aussi, il rattache au vers suivant, qui parle de l'adoubement de Roland, le second hémistiche du v. 67 (a XVII aynos de edade). Or, comme le constate Horrent: «Dans aucune des traditions des "enfances Roland" ne réapparaît ce chiffre.» Ces traditions, en effet, parlent toutes d'un adoubement précoce, elles insistent sur l'idée de l'extrême jeunesse du nouveau chevalier (la *Karlamagnus Saga* surtout); et ceci correspond bien à la peinture d'un héros, personnage en tous points exceptionnel³⁰. Ainsi donc, l'adoubement de Roland qui se serait effectué à ses dix-sept ans n'aurait rien de particulièrement flatteur, au contraire: l'histoire, comme la chanson de Geste, fixe volontiers à quinze ans la cérémonie de l'adoubement³¹.

²⁹ *Roncesvalles*. Étude sur le fragment de cantar de geste conservé à l'Arcaivio de Navarra (Pampelune), (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. CXXII), Paris, 1951, p. 22, note du v. 67.

³⁰ Voir les textes cités par M. Horrent lui-même, pp. 194-196.

³¹ Voir, par exemple, *La Chanson de Guillaume*, éd. DUNCAN MC MILLAN, S. A. T. F., Paris, 1949. Allusion de Vivien à Guiot:

v. 679 Sez que dirras a Guiot mun petit frère?
De hui a quinze ans ne deüst ceindre espee.

Répétition épique v. 999-1000.

Le Roi de France Philippe-Auguste, né en 1165, est fait chevalier par Philippe d'Alsace, comte de Flandre, en 1180.

La mention des dix-sept ans me paraît donc se rapporter plutôt à Charlemagne lui-même, un Charlemagne qui est en train d'évoquer ses «enfances», qui vient de mentionner discrètement son amour pour Galiane (v. 66), qui énumérera dans la suite les prouesses d'armes qu'il a pu accomplir en compagnie de Roland malgré la différence de générations, et qui rappellerait donc à ce dernier, tendrement, sans oser l'appeler «mon fils»: «vous êtes né mon neveu quand j'avais dix-sept ans». Détail qui, lui non plus, ne se retrouve pas ailleurs, mais qui serait destiné à fournir une excuse partielle de la naissance incestueuse de Roland: péché de jeunesse plus murmuré encore, plus estompé que dans le *Ronsasvals*, mais tout aussi présent dans le cœur de Charles. Invention du poète espagnol ou exploitation d'une donnée plus ancienne, ce détail témoigne en tout cas d'une volonté de faire, très pudiquement mais très clairement, une place à la légende du péché de Charlemagne.

Les poètes, décidément, ont dosé selon leur auditoire ou leur tempérament propre les allusions à l'étrange histoire.

* * *

L'iconographie de Charlemagne montre, elle aussi, à quel point l'idée du péché de Charlemagne remis solennellement par Dieu dans une charte confiée à saint Gilles a ému les esprits du moyen âge. N'est-il pas significatif, en effet, de voir que le reliquaire de Charlemagne au Dôme d'Aix-la-Chapelle, chef-d'œuvre de l'orfèvrerie rhéno-mosane du début du XIII^e siècle³², consacre un de ses huit beaux bas-reliefs à cette histoire du péché? Traité en deux scènes, ce bas-relief montre d'abord la confession incomplète de l'empereur à saint Gilles; puis voici la scène de la messe lorsque devant l'empereur agenouillé, l'ange de Dieu remet à saint Gilles officiant, la charte qui porte, gravée, l'inscription: «*crimen mortale convertitur in veniale*». Ainsi, ne cachait-on pas à Aix-la-Chapelle même, au sein du sanctuaire, que le nouveau saint, Charlemagne, avait jadis gravement péché; au contraire: la sainteté du personnage se révélait somme toute et même se trouvait garantie par l'intervention céleste.

A la nature même du péché, la châsse de Charlemagne ne fait pas d'allusion. Mais un autre document iconographique se montre plus explicite. Il s'agit de fresques qui ont été retrouvées en 1923 seulement au Loroux-Bottereau, dans la Loire Inférieure³³. «On y voit deux scènes de la légende de saint Gilles.

³² Sur la châsse, voir notamment FOLZ, *op. cit.*, p. 280 et suiv.

³³ Chef-lieu de canton, diocèse et arrondissement de Nantes. La Chapelle Saint-Laurent est un ancien prieuré-cure qui appartenait aux Bénédictins de Saint-Jouin de Marnes.

Au registre supérieur, c'est la célèbre chasse de Charlemagne. L'empereur est précédé d'un chevalier désigné sous le nom de Floventus qui sonne de l'olifant. Ils poursuivent une biche qui, selon la légende, se réfugia dans la grotte du saint ermite.

Sur le registre inférieur, Charlemagne qui avait eu un commerce incestueux avec sa sœur Gisèle est prosterné aux pieds de saint Gilles. Derrière lui, Gisèle sur les conseils du saint donne la main à Milon d'Angers qui consent à l'accepter en mariage. Cinq mois plus tard, elle mettra au monde le célèbre Roland.

Cette œuvre élégante est faite de tonalités très claires qui rappellent la palette des œuvres romanes de la vallée du Loir.

Elle appartient à la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle³⁴.

Un peu plus tardive, puisqu'on la date entre 1215 et 1240, une autre œuvre artistique, capitale celle-là, témoigne également de la collusion de la légende de saint Gilles avec celle de Charlemagne et celle de Roland: le fameux vitrail dit de Charlemagne et de Roland de la cathédrale de Chartres. On suit les tableaux de ce vitrail en partant du bas: d'abord, le groupe qui raconte l'histoire du voyage de Charlemagne en Orient, et la raconte d'après un vitrail de Saint-Denis, aujourd'hui perdu, qui était antérieur à 1145; puis l'apparition de saint Jacques à l'empereur, la chute miraculeuse de Pampelune, les combats de Charlemagne contre Aygoland, ceux de Roland contre Ferragut. Le registre supérieur s'ordonne autour de la bataille de Roncevaux. Enfin, dominant le tout, placée juste au-dessus du médaillon où l'on voit Roland sonner du cor et fendre le perron, une scène relative à saint Gilles: là, devant un Charlemagne méditatif, un ange déploie une charte au-dessus de l'autel où officie saint Gilles tandis qu'un diacre s'approche, entre les deux hommes, tenant un missel³⁵.

³⁴ PAUL DESCHAMPS ET MARC THIBOUT, *La peinture murale. Début de l'époque gothique* (XIII et XIV^e siècles) (Musée National des Monuments Français. Guide du visiteur), Paris, 1955, pp. 18-19.

On remarquera le nom de *Floventus* qui apparente la source de l'artiste à la version de Guillaume de Berneville: ce dernier a, en effet, transformé *Flavius, rex Gothorum* de la *Vita* latine en un «*Flovent*, roi de Tulusane, de Gascone, de Provence et de Burguine», vassal du roi de France Charlemagne. Mais chez le trouvère normand, Flovent chasse seul, sans Charlemagne...

³⁵ Voir la description du vitrail chez EMILE MALE, *L'art religieux du XIII^e siècle en France*, Paris, 1902, pp. 392-396.

La messe de saint Gilles est représentée à Chartres une seconde fois sous la forme d'une sculpture ornant le portail de droite du porche méridional (*ibidem*, p. 395).

II.—SAINT GILLES ET LA «CHANSON DE ROLAND»

La version d'Oxford, elle aussi, réserve au rôle de saint Gilles une place remarquable autant que remarquée.

L'archevêque Turpin, à Roncevaux, vient d'être désarçonné de son cheval; percé de quatre épieux, il saisit encore son épée, Almace, pour faire autour de lui grand carnage de païens. L'auditeur serait en droit de se poser une question: «Mais qui a donc rapporté toutes ces choses, puisque, de Roncevaux, nul homme n'échappa?» Le poète répond par avance:

v. 2095 Ço dit la geste e cil ki el camp fut;
Li ber Gilie, por qui Deus fait vertuz
E fist la chartre el muster de Loüm.
Ki tant ne set ne l'ad prod entendut.

Ce que Bédier traduit ainsi: «Ainsi le rapporte la Geste; ainsi le rapporte celui-là qui fut présent à la bataille: le baron Gilles, pour qui Dieu fait des miracles, en fit jadis la charte au moûtier de Laon. Qui ne sait pas ces choses n'entend rien à cette histoire»³⁶.

Léon Gautier ne procédait pas autrement: «Voilà ce que dit la Geste, et aussi celui qui était sur le champ de bataille, le baron saint Gilles, pour qui Dieu fait des miracles. Il en écrivit le récit au moustier de Laon. Qui ne sait ces choses n'y entend rien»³⁷.

Il faudrait pourtant trancher, comme l'a fait remarquer T. A. Jenkins, une question de grammaire. Quel est le sujet de «fist la chartre»? *Li ber Gilie?* ou bien *Deus?*³⁸.

Dans le premier cas, on attendrait plutôt *en fist la chartre*, correction qu'adoptent au reste plusieurs éditeurs³⁹. Mais ces derniers peuvent faire valoir,

³⁶ Edition de *La Chanson de Roland*, Piazza, 151^e éd., Paris, 1944.

³⁷ Edition de *La Chanson de Roland*, Tours, 1872.

³⁸ Edition de *La Chanson de Roland*, Boston-New York-Chicago-London, rev. ed., 1929. Notes des v. 2095-98... «It is a question whether it was the saint who 'made the charter in the church of Laon', or whether *Deus* is the subject of both verbs.»

³⁹ Ainsi AURELIO RONCAGLIA, *La «Chanson de Roland»* (Istituto di Filologia romanza dell' Università di Roma, n.° 27), Modena, 1947:

v. 2095 Ço dist la Geste e cil ki el camp fut;
Li ber sainz Gilie, por qui Deus fait vertuz,
En fist la chartre el muster de Loüm.

à l'appui de leur interprétation, et la leçon du manuscrit V4⁴⁰, et le témoignage de plusieurs versions médiévales pour qui saint Gilles a écrit une relation de la bataille de Roncevaux.

Ainsi, la version rimée du manuscrit de Paris :

Paris v. 2312 Li ber sains Gilles, qui por Deu fait vertus,
En fit l'estorie, encor est bien creüz;
Enz el monstier de Loon est veüz⁴¹.

Ainsi, la version de Conrad :

v. 6640 Nous savons par le livre
(que) Turpin, le preux,
releva cependant encore Almicé
et qu'ainsi moribond il s'élança.
Maint païen, vraiment,
a dû rester devant lui.
Saint Egidie a été invité à l'écrire
à Leüne, la ville,
selon les ordres de l'empereur⁴².

Ainsi, la version du Stricker, résumée plus haut⁴³. Les textes norrois ont omis ce passage, de même que les versions italiennes.

Mais la version néerlandaise parle aussi de Gilles comme compilateur : «C'est ce que nous apprend», écrit-elle, «celui qui fut sur le champ de bataille; c'est le bon comte Jelys qui fit cette geste, sachez-le bien»⁴⁴.

La version d'Oxford n'est donc pas seule à prétendre que saint Gilles a assisté à la bataille de Roncevaux —«sans doute il y a été ravi en vision», dit Bédier⁴⁵. Par conséquent, ajoute ce dernier, on peut tenir pour assuré «qu'il a existé un livre, sans doute écrit en latin, qui relatait la guerre d'Espagne, et

⁴⁰ *La version de Venise IV (Textes de la Chanson de Roland édités par Raoul Mortier, t. II)*, Paris, 1941, v. 2238-40. Il est vrai que le texte est ici bien contaminé puisque saint Guillaume remplace saint Gilles!

Ço dist la geste, e çil qui el camp fus,
Li ber san Guielmo, por cui Deo fait vertus,
Cil fist l'escrito in lo munister da Leuns.

⁴¹ Ed. de RAOUL MORTIER, Paris, 1942. Sur le comportement de Cambridge, v. plus loin, p. 368, n. 75.

⁴² GRAFF, *op. cit.*

⁴³ Voir p. 342 et suiv., n. 18.

⁴⁴ Cfr. à ce sujet GASTON PARIS, *op. cit.*, Introduction, p. LXXX.

⁴⁵ *La Chanson de Roland (Commentaires)*, 5.^e édition, Paris, 1927, p. 27.

dont l'auteur prétendait être saint Gilles. Cette chronique du pseudo-saint Gilles, antérieure à la chronique du pseudo-Turpin, l'auteur de la *Chanson de Roland* l'a connue». Tout ceci paraît irréfutable⁴⁶.

Mais s'ensuit-il de là que le mot *chartre* du v. 2097 de la version d'Oxford désigne expressément la *chronique* du pseudo-saint Gilles?

Gaston Paris en a douté et, «avec une certaine hésitation», il est vrai, il a émis l'hypothèse que ce passage d'Oxford pouvait constituer une allusion à la légende du péché de l'empereur: «Si la leçon du ms. de Venise, *Cil fist l'escrit*, est la bonne, la traduction reçue est seule admissible; mais si on garde la leçon du ms. d'Oxford, *e fist la chartre*, la construction grammaticale semble s'opposer à cette traduction: le sujet de *fist* doit être non pas *Gilie* mais *Deus*, et le sens serait alors: «C'est ce que dit la geste, et celui qui fut sur le champ de bataille, le baron saint Gilles, pour qui Dieu fait des miracles [aujourd'hui] et fit [de son vivant] la charte dans l'église de Laon.» On aurait donc là une allusion au miracle de la charte céleste, et la scène du miracle serait placée à Laon»⁴⁷.

Le savant romaniste n'a pas justifié autrement son hypothèse. Or, pressent, toutefois, qu'il a dû être frappé par le mot *chartre* qui désigne, dans plusieurs textes, la *scedula* remise par l'ange de Dieu à saint Gilles. On devine aussi qu'il a été sensible au parallélisme des deux temps d'un même verbe, *fait* et *fist*, parallélisme qui suggère l'emploi d'un même sujet, *Deus*.

Joseph Bédier, dans ses *Commentaires*, n'a pas retenu l'hypothèse de son maître; il ne l'a pas non plus combattue. En introduisant là sa traduction, inchangée par rapport à son édition, il a marqué par un prudent «semble-t-il» que le doute restait permis.

De toute façon —et c'est ce qui importe— saint Gilles a joué un rôle de premier plan dans l'esprit de l'auteur de la version d'Oxford: pour cet auteur, le saint est en corrélation étroite avec les événements de Roncevaux; il a rédigé une relation de ces événements. Et voilà qui peut justifier, nous paraît-il, la question suivante: dans cette version d'Oxford, n'y aurait-il pas un autre passage qui suggère que son auteur connaissait bien l'histoire et même la

⁴⁶ Ajoutons seulement que la plupart des textes mentionnant saint Gilles lient à son souvenir un «moustier» de *Loim* (O), *Leüns* (V⁴), *Laon* (P), *Leune* (Conrad) que l'on identifie à Laon.

La question mériterait d'être reprise. S'agit-il bien de Laon? Une tradition semble avoir fixé dans les pays du Rhône la rédaction de la charte. Ainsi le Stricker (Provence). Ainsi *Tristan de Nanteuil* (Avignon). Ne serait-ce pas *Lyon* qui serait visé?

⁴⁷ *Op. cit.*, *Intr.*, p. LXXX.

nature du péché que Charlemagne n'osa avouer à saint Gilles? Ce passage, c'est la scène de la désignation de Ganelon comme ambassadeur à Saragosse.

III.—LA DÉSIGNATION DE GANELON POUR L'AMBASSADE A SARAGOSSE ÉTAT DE LA QUESTION

On sait que la tradition manuscrite de la *Chanson de Roland* se divise, pour cette scène fameuse, en deux parties inégales: d'un côté, la version d'Oxford —seule, ou plutôt presque seule car la traduction du prêtre Conrad offre avec elle beaucoup de ressemblances⁴⁸— présente ses laisses dans l'ordre 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26 de l'édition Bédier; d'un autre côté, les versions concurrentes présentent un ordre différent: laisses 20, 24, 23, 20, 21, 22, 25 et 26.

Ceci revient à dire que, dans la discussion ouverte par Charlemagne et ses pairs pour savoir qui sera dépêché à Marsile, les paroles de Roland désignant Ganelon comme l'ambassadeur rêvé connaissent deux destins bien différents. Dans la version d'Oxford, Roland est immédiatement apostrophé avec violence par un Ganelon qui n'attend pas que Charlemagne ait ratifié le choix. Dans les autres versions, Ganelon converse et même semble discuter avec Charles avant d'accepter l'ordre; ce n'est qu'*in fine* qu'il s'emporte contre Roland.

Psychologiquement, on peut justifier soit l'impétuosité, soit la fureur contenue de Ganelon. On le peut aussi en recourant à l'analyse textuelle. Aussi n'a-t-on pas manqué de le faire⁴⁹. On le peut d'autant mieux, a dit Jules

⁴⁸ Voir plus loin, p. 367.

⁴⁹ A.—*Défenseurs de l'ordre d'Oxford*:

1.—Editions:

FR. MICHEL (1.^o éd., 1837; 2.^o éd., 1869); FR. GÉNIN (1850); TH. MÜLLER (1851); LÉON GAUTIER (1872); ED. BOEHMER (1872); L. PETIT DE JULLEVILLE (1878); G. GRÖBER (1909); BÉDIER (1.^o éd., 1922); E. LERCH (1923); A. HILKA (1926); JENKINS (1929); G. BERTONI, ed. min. 1935, ed. maj. 1936; A. RONCAGLIA (1947); WHITEHEAD (1947).

2.—Études:

FR. BLISS LUQUIENS, *The Reconstruction of the original Chanson de Roland* (Transactions of the Connecticut Academy of Arts and Sciences, t. XV), 1909, p. 109 et suiv.; J. BÉDIER, *De l'autorité du ms. d'Oxford pour l'établissement du texte de la Chanson de Roland, Romania*, t. XLI, 1912, p. 331 et suiv.; *Les Légendes épiques*, t. III, 3.^o éd., 1929, pp. 460-477; *Commentaires*, pp. 93-101; EDMOND FARAL, *La Chanson de Roland, Étude et Analyse*, Paris [1932]; LOUIS MICHEL, *Les origines et les transformations de*

Horrent, que chacun des ordres suivis présente des inconséquences: «aucun des deux ordres concurrents ne satisfait entièrement l'esprit avide de perfection»⁵⁰. Ainsi, le geste dramatique de Ganelon, qui rejette ses peaux de martre pour apostropher Roland avec véhémence, se conçoit assurément beaucoup mieux dans la spontanéité d'une riposte que dans le cas d'une colère rentrée. Mais pourquoi donc Ganelon déclare-t-il et répète-t-il que Charles lui commande d'aller à Saragosse (v. 291-299, v. 308-310) puisque Charles, silencieux depuis la brusque réplique de Roland (v. 277), ne parlera de son «ordre» qu'au vers 319?

Joseph Bédier, avec la chaleur et la conviction que l'on devine, a plaidé la précellence, ici comme ailleurs, du manuscrit d'Oxford. La cause paraissait gagnée, et surtout chez les éditeurs, lorsque le travail de Ruggero Ruggieri, *Il processo di Gano nella «Chanson de Roland»*⁵¹ ramena l'attention sur l'ordre des remaniements. La discussion se ranima⁵². Et Jules Horrent, reprenant en détail ce beau problème, suivit pas à pas les arguments de Bédier pour les contredire: la critique textuelle, a-t-il estimé, révèle en définitive plus de contradictions graves dans l'ordre d'Oxford que dans celui des autres versions; il a donc conclu à la primauté de ce dernier⁵³.

la Chanson de Roland, Revue belge de Philologie et d'Histoire, t. XXV, 1946-1947, p. 293 et suiv.

B.—Partisans de l'ordre concurrent:

1.—Éditions:

TH. MÜLLER (2.^e édition, 1863); E. STENGEL (1878, 2.^e éd., 1900); LÉON GAUTIER (13.^e édition); LÉON CLÉDAT (5.^e édition).

2.—Études:

MAURICE WILMOTTE, *Le manuscrit V⁴ de la Chanson de Roland*, Paris, 1932 (extrait du *Bull. de l'Ac. Royale de Belgique*, séance du 1.^e février 1932), pp. 26-28; A. G. KRÜGER, *Die Handschuhepisode im Rolandsliede*, *Neuphilologische Mitteilungen*, t. XXXIV, 1933, p. 145 et suiv.; CH. A. KNUDSON, *Études sur la composition de la Chanson de Roland*, *Romania*, t. LXIII, 1937, p. 82 et suiv.; EMILE MIREAUX, *La Chanson de Roland et l'Histoire de France*, Paris [1943], p. 40 et suiv.

⁵⁰ *La Chanson de Roland dans les littératures française et espagnole au moyen âge* (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. CXX), Paris, 1951, p. 217.

⁵¹ Firenze, 1936.

⁵² SILVIO PELLEGRINI soutient fermement la logique d'Oxford dans son article remarqué *L'ira di Gano*, *Cultura neolatina*, t. III, 1943, p. 157 et suiv.

⁵³ *Op. cit.*, pp. 213-218. Inconséquences relevées par Horrent:

1) *Versions concurrentes d'Oxford*: a) «La riposte *Tut fol, pur quei l'esrages* (v. 286) demanderait une réplique immédiatement antérieure de Roland, réplique qui n'existe pas dans les versions autres que O». b) «le vers *ço set hom ben que jo suis tis*

Maurice Delbouille s'est rangé à cet avis sans fournir d'arguments supplémentaires⁵⁴. Où le maître et l'élève diffèrent, c'est dans l'explication proposée pour justifier l'existence des deux ordres distincts. «Si le remanieur est Oxford», écrit Horrent, «les motifs de son intervention apparaissent clairement, et ces motifs ne sont pas logiques, mais artistiques: rapprocher les deux mentions de *parastre* pour plus de résonance dramatique, faire un sort brillant au geste des «peaux de martre» et au portrait de Ganelon en le présentant sous un éclairage favorable, rapprocher les vers 320 et 331-341, achever la scène sur le défi solennel»⁵⁵.

Pour Maurice Delbouille, au contraire, l'ordre des laisses dans la version d'Oxford s'explique par un changement accidentel, une faute du scribe⁵⁶.

Quelle que soit l'ingéniosité dont a fait preuve Horrent pour étayer ses vues, il semble que le dernier mot n'a pas été dit (le sera-t-il jamais?) dans l'analyse de cette scène capitale. On voudra donc bien m'excuser de rouvrir le dossier une fois encore.

LA LOGIQUE DE LA VERSION D'OXFORD DANS LA SCÈNE DE L'AMBASSADE

Un grand progrès dans la compréhension de la *Chanson de Roland* a été accompli lorsque Ruggero Ruggieri et surtout Silvio Pellegrini ont démontré que ce n'étaient ni la peur ni la veulerie qui avaient agité Ganelon lors de sa désignation comme ambassadeur, mais bien le dépit —légitime— de se voir choisi sans considération pour le danger couru, alors que Charlemagne venait

parastres (v. 287) est bien éloigné de celui auquel il paraît faire écho: *ço est Guenes mis parastre* (v. 277)».

2) *Version d'Oxford*: a) Ganelon parle d'une désignation faite par Charlemagne alors que ce dernier n'est pas encore intervenu. b) Contrairement à ce qu'avait dit Bédier, la désignation par Ganelon de Roland comme chef de l'arrière-garde ne doit pas être en symétrie avec la scène de la désignation de Ganelon par Roland. «Les deux attitudes doivent être opposées». c) Le manque de dignité de Ganelon aux v. 310 ss. contredit les v. 298-299, 308-309 «où il semblait d'une autre race». d) «Les v. 321-322 sont la réplique directe des v. 277-279.» e) «L'allusion à l'ambassade tragique de Basile et Basan (v. 329-330), ultime tentative pour fléchir Charles, reste dans *Oxf.* sans réponse. Elle est sans fonction.»

⁵⁴ *Sur la genèse de la Chanson de Roland*. Travaux récents. Propositions nouvelles (Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises de Belgique), Bruxelles, 1954, p. 4.

⁵⁵ *Op. cit.*, p. 218.

⁵⁶ *Op. cit.*, pp. 4-9.

de refuser à plusieurs de ses hommes, dont Roland et Olivier, de les laisser s'exposer dans la même fonction. C'était, effectivement, faire trop bon marché de sa personne...

Mais il n'est pas sans intérêt de souligner d'autres aspects de cette scène capitale.

Il faut remarquer, d'abord, avec quelle intelligence et avec quelle vigueur l'empereur Charles mène la discussion, au début du conseil. Il résume clairement les propositions de paix de Marsile et exprime ses doutes sur la sincérité du personnage (v. 180-192). Son exposé est terminé (l'auteur le souligne) quand Roland prend la parole pour plaider la continuation de la guerre (v. 193-213). L'empereur ne lui répond pas, les Francs non plus (v. 214-217). C'est Ganelon qui riposte alors, plaçant avec chaleur la cause des négociations, concluant que conseil d'orgueil ne doit prévaloir. Naimés le sage et les autres barons l'approuvent (v. 220-243). Aussitôt, Charles fait connaître sa décision de traiter avec Marsile en demandant qui sera l'ambassadeur choisi (v. 244-45). Le duc Naimés s'offre. Mais sa proposition ne plaît pas au roi qui ne veut pas se dessaisir d'un homme sage, et qui le marque nettement: «Retournez vous asseoir, car nul ne vous a requis!» (v. 241-251).

Roland se présente, puis Olivier. Le roi répond par deux ordres catégoriques: «Vous deux, taisez-vous!... Malheur à qui me nommerait l'un des douze pairs!» Cette attitude royale impressionne le conseil: «les Français se taisent, les voilà interdits» (v. 254-263).

Au tour de Turpin de s'avancer. Tout archevêque qu'il est, le voilà apostrophé par un empereur mécontent: «Allez vous asseoir sur ce tapis blanc! N'en parlez plus si je ne vous l'ordonne!» (v. 264-273).

Décidément, Charlemagne est le maître et tient à le montrer. Il entend diriger le conseil, faire respecter l'ordre, imposer le silence et la discipline. Le contexte le prouve à suffisance. Il le prouve même si vigoureusement — presque trop vigoureusement! — qu'on se dit que tout cela doit avoir une signification et ménager quelque surprise.

Voici, en effet, que l'empereur concentre le débat sur un ordre précis, une fois de plus:

v. 275 Car m'eslisez un barun de ma marche⁵⁷.
Choisissez-moi donc un baron de ma marche.

⁵⁷ JENKINS fait justement remarquer, dans son édition, que ce vers de *O* n'a pas de correspondant dans les autres versions. Bédier traduit: «Elisez-moi un baron de ma

Et l'incident éclate.

Roland, en effet, sans attendre qu'un homme se lève et se propose lui-même, de son propre gré, comme cela s'est produit antérieurement, Roland prend un air de commandement: «Ce sera Ganelon, mon parâtre; lui écarté, vous n'y enverrez pas de plus sage»⁵⁸. Et les Français approuvent aussitôt ce qui n'est même pas une proposition, mais un jugement.

Or, l'empereur ne réagit pas. Et sa passivité surprend, quel que soit l'ordre des laisses qui se présente à nous. Dans *O*, son silence est massif, pesant. Dans les autres versions, s'il ratifie précipitamment le choix imposé par Roland en invitant bien vite Ganelon —trop vite!— à venir chercher le bâton et le gant, il ne s'en tait pas moins sur l'opportunité de la «sortie» de Roland. Or, cette «sortie» constitue, de toute façon, une grave infraction aux coutumes féodales. Car, enfin, de quel droit Roland a-t-il parlé? Il est plus jeune que son parâtre. Et il n'est pas le suzerain du baron dont il dispose. La faute est si grave que

terre.» Mais ce sens donné à *marche* est contredit par les autres emplois du texte. Il s'agit bien d'une marche, c'est-à-dire d'un territoire aux frontières du royaume franc proprement dit. En réalité, comme Turpin l'a suggéré (v. 265 *Laissiez ester vos Frans*), Charles décide de laisser de côté ses Francs, trop éprouvés pendant les sept ans de guerre, et il demande un homme des frontières.

Le *car* a toute sa valeur impérative: «Choisissez-moi donc un baron de ma marche.»

Quelle marche l'empereur a-t-il en vue? C'est ce qu'il faudrait établir. (J'ai résumé ici les conclusions d'une étude plus détaillée qui paraîtra ailleurs.)

⁵⁸ J'adopte ici la correction que Maurice Delbouille a proposée (*op. cit.*, p. 5). L'allusion à la «sagesse» de Ganelon doit, en effet, être placée dans la bouche de Roland, non dans celle des Français. Ici, la version de *V*⁴ l'emporte sur *O*:

O

Ço dist Rollant: «Ço ert Guenes, mis parastre.»
Dient Franceis: «car il le poet ben faire.
Se lui lessez, n'i tramettrez plus saive.»

(v. 277-9).

*V*⁴

Respose Rollant: «Gagno, mes parastre:
Se lui lassa no n'auri un tan saçe.»
François respont: «Ben lo pot faire...»

(v. 210-12).

M. Delbouille fait valoir fort opportunément le schéma du passage parallèle de la désignation de Roland par Ganelon (*O* 743):

Guenes respont: «Rollant, cis miens fillastre:
N'avez baron de si grant vasselage.»

Thierry d'Anjou, plus tard, lors du procès de Ganelon, ira jusqu'à parler de la «forfaiture» de Roland envers ce dernier (v. 3827: *que Rollant a Gaanelun forsfeist*). Or, l'audace de Roland constitue de plus une véritable insolence. Il n'a mentionné Ganelon, «le plus sage», que pour ironiser sur les reproches implicites que lui décocha précédemment Ganelon dans la péroraison de son discours :

v. 229 *Laisum les fols, as sages nus tenuns!*

L'occasion lui paraît trop belle de dire maintenant à Ganelon : «Vous voulez traiter avec Marsile au nom de la sagesse? Allez-y donc vous-même, vous êtes si sage!»

«Orgueil», «folie», avait clamé Ganelon pour caractériser les propositions guerrières de Roland (v. 228-229). «*Orgoill oi e folage*» (v. 292) ironise Roland devant les menaces de son parâtre; et le jeune homme pousse la raillerie jusqu'à reprendre à son profit la qualité de «sage» lorsqu'il offre insolemment à Ganelon de faire le message à «sa» place :

v. 294 *Mais saives hom, il doit faire message:
Si li reis voelt, prez sui por vus la face!*

Cette insistance railleuse sur les mots «sage» et «fou», on n'y a pas prêté suffisamment d'attention. Elle fournit pourtant en clair l'explication de la conduite de Roland: sa vindicte orgueilleuse. Le héros n'a pas accepté sans amertume de voir que son point de vue, jugé comme une «folie», avait été contré, et victorieusement, par Ganelon. A la première occasion, il se venge. Ce n'est pas noble, mais c'est humain⁵⁹. La version d'Oxford, en une laisse —une seule— qui répète le mot-clé, *sage*, au début et à la fin, résume excellemment la situation psychologique.

Devant l'insolence manifeste de Roland, Charlemagne, pourtant, reste passif. Lui qui, tout à l'heure, morigénait et le vieux duc Naimés et même l'archevêque Turpin, lui qui ordonnait sans cesse, et à tous, le *silence*, lui qui dictait des ordres, le voilà qui se tait.

Le moins qu'on puisse dire de ce comportement, Jules Horrent l'a dit: «Dans le débat qui heurte Ganelon et Roland, l'empereur est d'une évidente partialité...»

⁵⁹ L'édition JENKINS, aux notes des vers 228-229 et 277, a déjà mis en valeur le parallélisme des répliques de Ganelon et de Roland.

Or, cette partialité est tellement aveuglante, elle crée une telle ambiance de désaffection à l'égard de Ganelon qu'il est impossible à ce dernier de ne pas comprendre ce qu'elle implique. Charles n'a donc pas besoin de ratifier immédiatement le choix de Roland, suivi par les Francs, il n'a pas besoin d'exprimer un ordre formel pour que Ganelon, conscient de l'injustice manifeste du roi à son égard, comprenne qu'il est *désigné en fait* pour la dangereuse ambassade.

Au reste, Ganelon est un homme fier et courageux : cela, la *Chanson* le prouve surabondamment dans la suite.

L'analyse de son caractère et de ses actes par Pellegrini témoigne, d'autre part, de la volonté du poète de lui accorder son estime jusqu'au moment où, à Saragosse, il consentira à la trahison. Autrement dit, ce poète n'entend pas dépeindre Ganelon comme un faible, un couard et un traître prédestiné : et ceci, soit dit entre parenthèses, suffit déjà à rendre suspect l'ordre des laisses adopté par les versions remaniées car cet ordre là fait précisément de Ganelon un pusillanime et un peureux.

Mais revenons à la version d'Oxford.

Ganelon, dès le choix railleur de Roland, sait fort bien qu'il ne peut s'y soustraire. Le voici acculé à faire, non ce qu'il *n'ose* pas faire ou ne *veut* pas faire (il était homme à se proposer lui-même) mais ce que son fillâtre, et non l'empereur, lui a commandé. Cette mission périlleuse, on ne lui a pas laissé le temps de la choisir par une libre détermination. C'est un jeune homme, et son beau-fils!, qui vient lui donner des ordres, lui dicter sa conduite! Voilà bien l'intolérable, voilà bien la raison de la colère, voilà bien par où la dispute doit éclater. Et voilà par où, selon *O*, logiquement, elle éclate.

Aller à Saragosse? Ganelon, malgré le danger, en a tout de suite accepté l'idée. Inutile de dire qu'il ne songe nullement, ici, à une trahison. Il ne songe même pas encore au défi qu'il portera à Marsile, à cette «legerie» qu'il évoquera dans la laisse suivante⁶⁰. Il songe seulement, si Dieu lui accorde de revenir de «là-bas» (il est donc bien décidé à y aller!), à administrer à son fillâtre insolent un dommage qui lui durera toute sa vie⁶¹.

Roland, cependant, continue ses provocations en faisant la proposition d'assumer le message «à la place» de Ganelon, comme si l'empereur avait

⁶⁰ Cfr. PELLEGRINI, *op. cit.*, p. 161.

⁶¹ v. 289 Se Deus ço dunet que jo de la repaire,
Jo t'en muvra un si grant contraire
Ki durerat a trestut tun edage.

Habilitété du poète : cette allusion à «toute la vie» de Roland prouve bien qu'en ce moment, Ganelon ne pense pas encore à faire périr son fillâtre.

vraiment dicté un ordre. Et Charlemagne, curieusement, se tait toujours. Il omet de rappeler Roland au calme. Il ne lui donne pas une leçon bien nécessaire sur les rapports féodaux; Ganelon doit la dégager lui-même: «Tu n'iras pas à ma place. Tu n'es pas mon vassal, et je ne suis pas ton seigneur»⁶². Le devoir féodal, Ganelon s'y soumet scrupuleusement, pour sa part, et c'est pourquoi il ajoute aussitôt:

v. 291 Carles comendet que face sun servise :
En Sarraguce en irai a Marsilie⁶³.

Il va, en réalité, au devant des ordres formels; il interprète, il accepte la désignation implicite. La parfaite correction de Ganelon vis-à-vis de l'empereur et cela même au plus fort de sa dispute avec Roland, l'auteur de la version d'Oxford a pris grand soin de la souligner. Il montre, en effet, un Ganelon qui crie à Roland son inimitié⁶⁴, mais qui fait un effort sur lui-même pour s'adresser respectueusement à l'empereur et lui dire sa soumission: «Droit empereur, me voici devant vous: je veux accomplir votre commandement» (v. 308-9). Ces paroles en fin de laisse invitent dignement l'empereur à se prononcer personnellement, à formuler directement un ordre. Mais l'empereur continue de se taire...

Alors, non pas tout de suite, mais après un moment d'attente, au début de la laisse suivante, Ganelon prend soin de résumer la situation, non sans quelque amère ironie, cette fois:

v. 310 En Sarraguce sai bien qu'aler m'estoet.

En conséquence de quoi, sachant le danger auquel il s'expose, il dicte à l'empereur une sorte de testament. Tente-t-il d'émouvoir un peu lâchement l'empereur, pour le faire revenir sur sa décision, comme le pense Horrent? Rien n'autorise à le croire. On ne peut certes parler ici de «son manque de

⁶² v. 296 Guenes respunt: «Pur mei n'iras tu mie!
Tu n'ies mes hom ne jo ne sui tis sire.»

⁶³ L'interprétation de Pellegrini: «Que Charles commande que je fasse son service, et j'irai à Saragosse» ne me paraît pas «hardie» (Horrent) mais elle n'est pas nécessaire; Ganelon a compris qu'il était désigné. Par ces répétitions, le poète souligne le fait que Ganelon n'entend pas se soustraire à la désignation.

⁶⁴ v. 306 E dit al cunte: «Jo ne vus aim nient:
Sur mei avez turnet fols jugement.»

Faut-il traduire par «vous avez fait tourner sur moi cet injuste choix» (Bédier)? On pourrait aussi bien comprendre: «je ne vous aime pas: vous avez porté sur moi un faux jugement.» Voir plus loin, p. 363.

dignité». Car Ganelon, *de par la volonté expresse du poète*, continue de rester dans son bon droit. Le service féodal exige que le suzerain prête assistance à son vassal. Charlemagne doit donc assistance à Ganelon. Quoi de plus naturel, dès lors, que ce dernier, en passe d'accomplir pour son roi une mission dange-reuse, lui recommande sa femme et son fils, et le fasse en public, comme c'était l'usage pour un acte solennel?

L'insolite, une fois de plus, ce n'est pas Ganelon qui le crée, mais c'est Charlemagne. Et cela, notons-le, dans les deux interprétations de la scène. Car pourquoi se met-il à outrager maintenant un homme qui se recommande à lui? Or, il sait bien qu'il outrage Ganelon quand il lui reproche d'avoir «le cœur trop tendre» et quand il le congédie avec insolence, sans ménagement, feignant de répéter un «ordre» que, de toute façon, *il n'a pas donné de lui-même*:

v. 317 Carles respunt: «Tro avez tendre coer.
Puis quel comant, aler vus en estoet.»

On dirait vraiment qu'il s'acharne, qu'il s'énerve. Le voilà qui se réfugie maintenant derrière la décision collective des Francs, une décision qu'il n'a pas justifiée (autres versions), ni même enregistrée à temps (version d'Oxford), et qu'il exhume à cet endroit comme une mauvaise excuse:

v. 319 Ço dist li reis: «Guenes, venez avant
Si recevez le bastun e lu quant.
Oït l'avez, sur vos le jugent Franc.»

Maladresse de la version d'Oxford? Preuve évidente de l'ordre défectueux de ses laisses? Au contraire! Ces propos insultants et impatientes du roi constituent un nouveau ressort psychologique fourni à un Ganelon, décidément poussé à bout, pour dénoncer à présent l'injustice de l'empereur, pour protester contre cette injustice, pour laisser libre cours à une nouvelle colère. Cette fois Ganelon s'en prend à tous: à Roland, à Olivier, aux douze pairs. Il s'en prend à l'empereur en personne: «Je les défie, ici, sire, sous votre regard!» C'est la révolte déclarée. On attend de Charles une riposte cinglante. Mais non. Nouvelle surprise, et cela dans toutes les versions. Après avoir ironisé sur le «trop tendre cœur» de Ganelon quand ce dernier lui parlait de sa femme et de son fils, Charles se borne à répondre à son vassal révolté qui provoque du scandale: «Vous avez trop de courroux. Il faut vous en aller puisque je le commande.»

Mais c'est Ganelon qui commande désormais. Il refuse des garants —qu'on ne lui a pas proposés— pour le plaisir d'humilier l'empereur en lui rappelant

la mort tragique des ambassadeurs Basile et Basant pleurés par la cour. Il laisse tomber le gant, sinistre présage. Il menace. C'est lui qui réclame le congé. Et Charlemagne le lui donne... L'empereur s'est ressaisi. Il reprend sa dignité.

UNE LÉGENDE EN FILIGRANE?

En résumé, la scène de l'ambassade dans la version d'Oxford ne manque pas de logique. Attitudes et répliques conviennent particulièrement aux deux caractères qui polarisent l'action de Roncevaux: Roland et Ganelon. Roland s'y révèle ce qu'il est: impulsif, orgueilleux. Ganelon s'y montre aussi tel que le poète l'a voulu et le voudra dans la suite: un homme fier et courageux, mais un colérique jaloux que des injustices surexcitent. C'est, pour une large part, une victime. Car ce que la version d'Oxford met incontestablement dans une lumière vive, presque brutale, c'est la partialité de Charlemagne à son égard.

Il y a, en effet, une opposition entre le Charlemagne superbe et autoritaire de la première partie de la scène et le roi maladroit et silencieux de la seconde. Une opposition visiblement cherchée qui se fait jour à un moment précis, celui où Roland propose Ganelon, son parâtre.

Parâtre. Voilà le mot qui, bien plus que la désignation en elle-même, porte terriblement. C'est lui qui bouleverse Ganelon au point de lui faire «créer de l'angoisse»⁶⁵, qui lui fait aussitôt rejeter de son cou, comme lorsqu'on étouffe,

⁶⁵ Ainsi faut-il rendre, je crois, le v. 280:

E li quens Guenes en fut mult *anguisables*.

On a beaucoup discuté sur le sens de ce mot à cette place. Bédier traduit ici *anguisable* par «pénétré d'angoisse»; de même au v. 3126 (*cez vals parfunz, ces destreiz anguisables*): «les défilés pleins d'angoisse»; au v. 3444 qui dépeint Naimés dans une situation critique (*Naimés li dux tant par est anguisables*): «le dux Naimés est en grande détresse».

Mais le *Glossaire* de FOULET distingue «qui anguisse» (v. 3126) et «plein d'angoisse» (280, 3444).

Une note de HORRENT (*op. cit.*, p. 215) rappelle les traductions «plein d'angoisse» ou «dans une grande angoisse» de GAUTIER, AVRIL, SAINT-ALBIN, GENIN, CHAMARD, DUHOURCAU, BERTONI, WHITEHEAD, MORTIER.

PELLEGRINI (*L'ira di Gano*, p. 160, note 13) rappelle la traduction de TOBLER-LOMMATZSCH «in Aufregung», c'est-à-dire, en agitation, en trouble (d'après le v. 280 de *Roland*) et opte pour «irritato» ou «offeso».

HORRENT s'élève contre cette interprétation: «Je n'en crois rien. Dans le contexte de *O*, *anguissable* doit se rendre par 'désespéré'».

ses lourdes peaux de martre; c'est lui qui le fait bondir, superbe, imposant le respect à tous (nuances fort importantes). Car l'homme blessé à vif que nous avons sous les yeux ne pense pas tout d'abord à intimer le silence à Roland, ou bien à protester. Il relance tout d'abord à son beau-fils la qualification que celui-ci vient de lui donner:

v. 287 Ço set hom ben que jo sui tis parastre!

Ici, c'est un peu trahir le mouvement du texte que de traduire: «Je suis ton parâtre, chacun le sait» (Bédier). L'apostrophe est plus violente et se rendrait mieux par: «On le sait bien, que je suis ton parâtre!» Violence qui sera soulignée par l'imitation moqueuse de Roland:

v. 293 Ço set hom ben n'ai cure de menace!

«On le sait bien que je n'ai cure de menace!»

Ce mot de «parâtre», Ganelon ne l'oubliera pas. Lorsque Charlemagne, plus tard, cherchera un chef pour l'arrière-garde, à Roncevaux, il s'entendra répondre par un Ganelon mauvais et sarcastique: «*Rollant, cist miens fillastre*» (v. 743). Preuve manifeste que l'essentiel de la dispute réside bien dans l'opposition *parastre* / *fillastre*. Ressort capital qu'ont brisé les versions concurrentes d'Oxford en insérant deux laisses entre deux emplois du mot *parastre*.

Luquiens, Bédier, Jenkins ont souligné tour à tour l'importance de l'allusion au parâtre⁶⁶. Mais c'est M. Silvio Pellegrini qui, ici encore, a analysé le plus justement cette situation où il perçoit l'écho de haines domestiques. Et, sans

Je pense, pour ma part, que cette dernière interprétation n'est pas plus juste que les autres. Evidemment, c'est Foulet qui met sur la bonne voie: «*anguisable*» n'est pas «*angoissos*»; «*anguisable*», c'est ce qui angoisse, tout comme «*épouvantable*» est ce qui épouvante et «*irritable*» ce qui cause de l'irritation.

GODEFROY, en dehors des trois exemples de *Roland* («qui est dans l'angoisse»), donne un autre exemple qu'il traduit exactement par «qui cause de l'angoisse»:

Mais me fust sa mort *angoissable*.

Les trois emplois de *anguisable* dans la *Chanson de Roland* doivent avoir la même traduction. Les défilés causent de l'angoisse (v. 3126), Naimès cause de l'angoisse (v. 3444) et Ganelon, lui aussi, cause de l'angoisse. Pourquoi? Parce qu'il est en fureur et qu'il impressionne son auditoire. Il ne faut pas traduire *anguisable* d'après l'idée préconçue qu'on se fait de Ganelon, poltron et traître. Ganelon, au moment de la scène de la désignation pour l'ambassade, est tout autre chose.

⁶⁶ Cfr. JENKINS, *op. cit.*, note 287; BÉDIER, *Les Chansons de geste*, t. III, p. 413 et suiv.

doute, les annales familiales de tous les temps et de tous les milieux attesteraient-elles volontiers que, dans les rapports de parenté des deux hommes, ces haines n'auraient rien d'insolite. On pourrait donc se contenter du mobile de l'inimitié latente entre parâtre et fillâtre pour justifier la scène de leur dispute : ce mobile a suffisamment de force.

Cependant, cette scène capitale autant que dramatique où se noue le destin de trois hommes, d'une armée, d'un Etat, cette scène ne se justifierait-elle pas mieux encore si, à travers la querelle entre un parâtre jaloux de son autorité paternelle et un fillâtre féru de son indépendance, on voyait se profiler, discrètement, mais nettement, comme un filigrane, la terrible légende du péché de l'empereur?

Cette légende du péché innommable divulgué par Dieu à saint Gilles, l'auteur de la version d'Oxford a forcément dû la connaître, lui qui a attribué un rôle décisif à saint Gilles. A-t-il connu la variante de cette légende qui fait du neveu de l'empereur, Roland, un fils incestueux? Rien ne permet de l'affirmer, en vérité. Mais il a pu la connaître, et tout se passe comme s'il l'avait connue.

Qu'on veuille bien, en effet, méditer le comportement des trois grands protagonistes de la scène de l'ambassade en tenant compte de cette possibilité : et on verra s'éclairer certaines situations, certains jeux de scène, certaines répliques.

Roland.—Lui ne paraît pas se rendre compte d'un mystère entourant sa naissance, même s'il trouve naturelle l'extrême liberté de parole que lui laisse Charlemagne, même s'il abuse de la mansuétude de ce dernier, même s'il se conduit instinctivement en petit maître. Il peut dès lors prononcer certains mots («mon parâtre») ou certaines phrases («on le sait bien que je n'ai cure de menace») sans arrière-pensée insultante tandis que Ganelon, lui, qui *sait*, reçoit ces mots ou ces phrases comme des camouflets.

Ganelon.—On comprend que la présence physique même de Roland lui soit insupportable, et bien plus que s'il s'agissait d'un fillâtre ordinaire. On comprend mieux qu'il cherche, ici comme ailleurs, à rabaisser Roland, à l'humilier. Le mot de «parâtre» l'a blessé, lui, Ganelon, à cause de la situation qu'il implique. Sa riposte, qui se veut dès lors méprisante, va soulager son ire devant la cour : «Fou absolu, pourquoi cette rage [de faire allusion à ta naissance]? On le sait bien [on ne le sait que trop] que je suis ton parâtre!»

Ganelon suit sa logique : son fillâtre est un prétentieux et un ingrat. Roland suit la sienne : son beau-père est d'une sévérité excessive, et, s'il le menace avec tant d'âpreté, c'est qu'il a peur de la mission dangereuse, c'est qu'il se dérobe. Ganelon sent peser sur lui cette injuste suspicion que Roland accom-

pagne de rires moqueurs; et, cette fois, ce n'est plus seulement la colère qui l'aveugle, mais le «doel»⁶⁷.

En réalité, Roland et Ganelon ont droit; tous deux ont également tort: la scène porte sur un tragique malentendu —un malentendu qu'aggravent les passions déchaînées.

Charlemagne.—Bizarre dans l'hypothèse d'une dispute banale entre parâtre et fillâtre normaux, son comportement s'explique et se justifie si le poète de la *Chanson*, et son auditoire avec lui, ont dans l'esprit que Charlemagne est en réalité le père de Roland. Car l'incartade du jeune homme, désignant son parâtre avec insolence comme ambassadeur possible, doit déterminer dans ce cas, chez l'empereur, un grave choc psychologique. Cette impétuosité maladroite atteint en lui le père, le suzerain, l'homme lui-même. Un père coupable, honteux d'une faute mortelle brusquement suggérée. Un suzerain qui mesure au fur et à mesure du déroulement de la dispute, que cette faute ancienne comporte de terribles conséquences et se trouve, notamment, à la source même de la querelle. Un homme qui souffre, et se tait. Car nous possédons enfin, avec la légende du péché de l'empereur, une explication tragiquement valable du fameux silence de Charlemagne... Ce Charlemagne, il ne veut pas donner tort à Roland pour qui sa tendresse dépasse celle d'un oncle; il ne peut pas donner tort non plus à Ganelon qu'il n'aime pas, malgré d'évidentes qualités, car on n'aime pas ceux qui vous sont un vivant reproche. Torturé, hésitant devant le parti à prendre, répugnant à donner un ordre *direct* à Ganelon, éprouvant le besoin de se retrancher derrière l'avis de ses barons, injuste malgré lui, Charlemagne va se montrer brutal, finalement, lorsque Ganelon, à son tour, prononce un autre mot fatidique; celui de «sœur».

Car ici, fort brusquement aussi, va éclater la deuxième dispute de la scène de l'ambassade: la dispute entre Ganelon et Charlemagne.

Ensurquetut si ai jo vostre soer (v. 312).

«Sur toutes choses, rappelez-vous que j'ai pour femme votre sœur», traduit Bédier. Si n'est pas commode à traduire. *Ensurquetut* est très appuyé.

⁶⁷ «Doel»: FOULET, dans son *Glossaire*, note que le mot «indique un chagrin violent causé par une affection blessée, l'indignation ou la honte». Le poète de *Roland*, une fois de plus, choisit à dessein un mot qui n'implique pas de sentiment vil pour décrire un état d'âme de Ganelon. Toujours la même volonté de ne pas charger le personnage.

Plus appuyé encore, le passage correspondant de la version norroise car il accumule les phrases amphibologiques ⁶⁸:

Et il [Ganelon] dit encore: «C'est pour ton malheur que tu as vu Roland et son orgueil, parce qu'il détruira tout ton empire. Oui, oui, dit-il, sais-tu peut-être que ta sœur est mon épouse? Et tu ne devrais pas m'envoyer en une mission dangereuse, à cause des enfants que nous avons tous deux.»

Des phrases amphibologiques, n'y en a-t-il pas aussi dans la version d'Oxford lorsque Ganelon rappelle à Charlemagne l'existence de Baudouin?

v. 313 «Sin ai un fils, ja plus bels n'en estoet,
Ço est Baldewin», ço dit, «ki ert prozdoem».

«J'en ai un fils, le plus beau qui soit. C'est Baudouin», dit-il, «qui sera un preux.» Ainsi traduit Bédier. Mais sa traduction édulcore, dirait-on, certaines nuances de défi auxquelles se complait le texte d'Oxford. «Par dessus tout, eh bien (= si), j'ai votre sœur. Et j'en ai un fils. Déjà, il n'y en a pas de plus noble.» Ganelon vise évidemment Roland, l'autre fils de sa femme. Et il continue de le viser lorsqu'il ajoute fièrement. «C'est Baudouin [lui, et pas un autre] qui sera un preux.»

Propos de colère rentrée et de subtile arrogance qui lui attirera la réplique mauvaise de Charlemagne: «Vous avez le cœur trop tendre.» Scène de famille, pénible, que les autres versions de la *Chanson* s'appliquent à faire disparaître ⁶⁹.

On a pu s'étonner à bon droit du laconisme de la *Chanson de Roland* envers la sœur de Charlemagne dont elle fait pourtant la mère de Roland et l'épouse de Ganelon, contrairement aux données de l'histoire qui, rappelons-le, spécifie que l'unique sœur de Charlemagne, *Gisila*, fut destinée à l'état religieux ⁷⁰. De ce personnage essentiellement dramatique —bien plus qu'Aude encore!— le poète ne dit rien, car c'est n'en rien dire que mentionner le cadeau remis

⁶⁸ PAUL AEBISCHER, *Rolandiana Borealia*, Lausanne, 1954 (Publications de la Faculté des Lettres, t. XI), p. 107. Ce que l'éditeur appelle justement les «explications intempêtes» du rédacteur de la version *a* sont probablement dues à une volonté de dramatiser l'allusion.

⁶⁹ Caractéristique à cet égard, la note de Bédier aux *Commentaires* du v. 214: «V⁴ (v. 225) dit: «*Se el vive, sera molt prodon*», et V¹C (p. 20): «*C'est Baudoin; s'il vit, molt proz sera*». Par recours à ces textes, divers éditeurs ont refait le second hémistiche du vers donné par O.» Bédier cite alors les «restitutions» de Müller, Clédat, Gautier, Stengel, Jenkins.

⁷⁰ V. NITHARD, *op. cit.*

pour elle à Ganelon par la reine Bramimonde ⁷¹. Rien de ses sentiments, de sa destinée. Rien du lieu de sa résidence. Et même rien de son nom, et rien du nom du père de Roland.

Il faudra attendre les textes des remaniements pour que Charlemagne, dans une des multiples scènes adventices à Vienne, donne un état-civil à sa sœur —appelée tantôt Gisle, tantôt Berthe— en déclarant qu'il lui a fait épouser le duc Milon d'abord, puis Ganelon ⁷². Mais qui ne voit que tout ceci est postiche? Postiches également, les récits franco-italiens de *Berta e Milone* et d'*Orlandino* où Milon apparaît comme un chevalier qui enleva une sœur de Charlemagne. Poursuivi pour ce crime de lèse-majesté, il est obligé de vivre avec elle une vie de hors-la-loi dans une forêt d'Italie ⁷³. Ainsi, Roland naîtra, tout comme Jésus, sur de la paille. Mais les circonstances de sa naissance, du fait de l'amour de ses parents, amants avant que d'être époux, rendront impossible tout soupçon d'inceste. La légende semble avoir été inventée tout exprès à cette fin. Inventée après un stade où Milon était le parâtre d'un Roland, fils de Charlemagne? Ou bien pour recouvrir la légende d'un Ganelon parâtre d'un Roland qui aurait été, également, un fils incestueux? Autant de questions impossibles à résoudre.

L'assuré, c'est qu'il y a eu des réticences, des silences et des repentirs en ce qui concerne le parâtre aussi bien que le père de Roland. Et il y en a eu tout autant, et peut-être plus encore, en ce qui concerne sa mère. On comprend

⁷¹ v. 637 A votre femme enveierai dous nusches,
 Bien i ad or, matices e jacunces:
 Eles valent mielz que tut l'aveir de Rume;
 Votre emperere si bones n'en out unches.

On remarquera qu'après cette mention de l'empereur (effectivement intempestive dans l'hypothèse d'un Roland fils de Charlemagne et de sa sœur Gisle), Ganelon ne répond pas un seul mot.

⁷² La sœur est nommée *Gille* par le *fragment Michelant* (éd. MORTIER, Paris, 1943, p. 18):

v. 20 Vos m'en ireis a la cist de Mas.on,
 A ma suer Gille a la clere fassou;
 Celle fut femme au riche duc Millon;
 Puis la donai au cuvert Guenelon.

Cfr. *P* (laisse 260), *L* (laisse 121).

La sœur est nommée Berthe: *V*⁴ (laisse 317), *C* (laisse 340), *V*⁷ (laisse 331).

⁷³ *Berta e Milone, Orlandino*, éd. MUSSAFIA, *Romania*, t. XIV, p. 177 et suiv.; pour *Orlandino*, cfr. PIO RAJNA, *Ricerche intorno ai Reali di Francia*, 1872, p. 253 et suiv. Cfr. surtout les résumés et l'analyse par BÉDIER, *Légendes épiques*, t. II, p. 212 et suiv., p. 232 et suiv.

donc que ce mystère répandu sur la filiation d'un héros aussi grand, aussi universellement connu que Roland ait suscité des comparaisons, des rapprochements, des recouplements sans que peut-être, à chaque fois, une solution bien nette ait été apportée. La gravité de l'accusation portée, en ce qui concerne une naissance incestueuse, devait nécessairement freiner les consciences, les imaginations et les expressions. De là, le recours à des allusions; de là, la possibilité de légendes en filigrane...

D'autres témoignages que la *Chanson de Roland* semblent confirmer cette interprétation. Revenons, par exemple, à la *Vie de saint Gilles* de Guillaume de Berneville (1170 environ). Son texte ne spécifie pas la nature exacte du péché de Charlemagne; mais saint Gilles, quand il presse Charlemagne de confesser sa faute, lui rappelle le miracle du soleil arrêté à Roncevaux et nomme Roland. C'est la *seule* allusion littéraire profane de la *Vie*:

v. 2891 La vus mostra il grant amur
Quant pur vus fist de noit le jur
En Rencevals as porz passant
Pur venger la mort de Rollant.

Revenons aussi au vitrail de Chartres. Là aussi, on l'a dit, le médaillon de saint Gilles couronne les scènes de Roland et de Roncevaux.

Il faut compter également sur le témoignage involontaire des versions concurrentes d'Oxford dans leur travail de remodelage de la scène de la dispute. La traduction allemande du prêtre Conrad s'ingéniera, pour sa part, à policer cette scène: déférence extrême de Roland pour Ganelon, bienveillance fleurie de Charlemagne pour son beau-frère comme pour les autres barons⁷⁴. Quant aux autres textes qui, eux, découpent plus habilement un nouvel ordre des laisses dans le patron de l'ancien, ils le font pour créer une atmosphère moins tendue, plus «normale», d'une logique plus sommaire, où Charlemagne meuble la conversation, où il ne laisse pas les deux adversaires aux prises sans intervenir. C'est donc que dans un cas (traduction) comme dans l'autre (versions ri-

⁷⁴ Ed. GRAFF, *op. cit.*, p. 28:

v. 1364 Le preux Roland se dressa
et dit: «S'il agrée à tous les princes,
et si mon seigneur veut le permettre,
ce sera Genelun, mon parâtre,
le plus valeureux des messagers
que dans l'empire je puisse indiquer!
Il est sage et beau,

mées), il y avait un même facteur qui gênait le remanieur : ce facteur, c'était plus que probablement la responsabilité implicite de Charlemagne, idée qui touchait ou pouvait toucher au souvenir de son « mortel péché ». Il fallait donc charger Ganelon pour décharger l'empereur. Par des voies différentes, la légende le fit. Du moment que Charlemagne avait été élevé sur les autels, il était naturel qu'il devint pour la masse un souverain impeccable, un saint irréprochable. Tant pis pour Ganelon ! Les versions concurrentes d'Oxford travaillèrent à faire de lui ce que le poète de la version d'Oxford avait voulu éviter : un poltron et un traître-né.

Par un parallélisme fort significatif, saint Gilles n'apparaît plus, dans ces versions — sauf dans Paris — comme le chroniqueur de la bataille de Roncevaux. Son nom même disparaît, grâce à des procédés divers⁷⁵. C'est très simple : plus de saint Gilles, plus d'occasion de penser au « péché de Charlemagne » ; plus de « péché de Charlemagne », moins d'occasions de s'interroger sur la filiation de Roland.

Les remaniements de la *Chanson de Roland* ont pour effet de mettre fin à la juxtaposition de la légende de Roland et de celle du péché de Charlemagne que la version d'Oxford semble avoir réalisé avec beaucoup de finesse.

CONCLUSION

La légende du péché mortel de Charlemagne a été largement répandue dès le début du XI^e siècle par la *Vita* de saint Gilles. Le rôle de saint Gilles

éloquent à suffisance..., etc.

- v. 1404 Charles, le puissant
l'exhorta aimablement :
« Genelun, mon beau-frère,
Cesse ce discours malséant.
Tu es un baron avisé,
Ne sois pas tant courroucé!... », etc.

Et encore :

- v. 1425 N'aie aucun ressentiment !
A bon droit, tu m'es cher.
Ce n'est pas Roland qui t'envoie,
C'est moi qui te donne le message...

⁷⁵ Ces procédés sont fort curieux à suivre :

V⁴ (v. plus haut note 40) remplace saint Gilles par saint Guillaume. *Cambridge* ne mentionne pas le nom :

a paru capital à l'auteur de la version d'Oxford qui a connu une sorte de Pseudo-saint Gilles comme source de la *Chanson de Roland*. C'est peut-être dans cette source qu'il a trouvé l'idée de la naissance incestueuse de Roland. C'est peut-être ailleurs, dans un ou plusieurs textes qu'ont connus la *Karlamagnus Saga*, *Ronsasvals*, *la Spagna*, *Roncesvalles*, *Tristan de Nanteuil*, Jean d'Outremer aussi bien que le peintre de la fresque du Loroux-Bottereau.

En tout cas, les analyses textuelles qui précèdent suggèrent que le poète d'Oxford a eu connaissance de la légende et qu'il s'en est souvenu lorsqu'il a rédigé la fameuse scène de l'ambassade.

Cette scène, notre auteur la voulait essentielle pour les événements à venir. C'est d'elle que dépend, en effet, toute la catastrophe de Roncevaux; aussi l'a-t-il colorée d'une grande intensité dramatique, aussi l'a-t-il chargée de sens. Au moment où elle s'engage, souvenons-nous qu'une issue heureuse est possible encore: oui, le conseil de l'empereur peut procéder à la désignation raisonnée d'un émissaire sûr auprès des païens; oui, le comte Roland peut participer à ce choix sans prétendre l'imposer; oui, Ganelon qui ne manque pas de courage peut accepter dignement l'idée d'un devoir périlleux à remplir; oui, la solidarité des hommes de Charles peut être totale devant l'ennemi de leur foi; oui, enfin, Charlemagne peut et doit se révéler le chef impartial, incontesté, incontestable, qui préside et dirige les débats. Les hommes restent libres de choisir leur destin.

Mais, brusquement, les passions humaines vont éclater et c'est elles qui inclineront les événements vers une issue fatale.

Jusqu'à présent, il semblait que, des trois grands protagonistes de cet épisode, deux seulement assumaient une part de responsabilité: Roland, dont l'orgueil démesuré, dénoncé tout au long du poème, se fait ici violemment jour;

v. 1697 Ly bon saint, pour qui Dieu fait vertuz,
En fist l'escrypt, encor est bien tenuz.

Et comme il a cité Turpin (v. 1686), on peut croire qu'il s'agit de la rédaction de Turpin.

Châteauroux ainsi que *V⁷*, comme l'a dit GASTON PARIS (*op. cit.*, p. LXXVIII, note 2) «altère ce passage d'une façon inintelligible, le brouille avec les vers précédents, et supprime le nom de Gilles». Voici le texte de *Châteauroux*, d'après l'édition Mortier:

v. 3494 Ce dist la geste et cil qi el camp fu,
Et Kl' Meine quant il fu revenu,
C'onques tel clerc not oï ne veü;
Por Kl'n fest Deus tante de vertu.
A Mont Leon est escrit cest salu
Qi ce ne croit ne la preu entendu.

Ganelon, que la colère déchaîne, cette colère teintée d'envie qui le conduira à la trahison. Mais n'y en aurait-il pas un troisième, et Charlemagne en personne ne se trouverait-il pas visé aussi, lui dont la partialité évidente et le « trop tendre cœur » à l'égard de Roland va permettre et même provoquer la violente dispute entre les deux hommes? Une sorte de justice distributive suggère cet équilibre. On objectera peut-être que si cet équilibre avait été voulu, l'auteur l'aurait plus fortement souligné. Mais il ne faut pas oublier que cet auteur, tout comme son public médiéval, vivait, contrairement à nous, dans l'idée naturelle, permanente, d'un Charlemagne qui n'avait pas été exempt de grandes faiblesses dans ses mœurs. Pour cet auteur et pour son public, dès lors, il n'était pas nécessaire de pousser les effets: il suffisait simplement de suggérer. Dès lors, il ne fallait pas plus qu'une sorte d'abdication de la pensée et de la volonté impériales dans une scène entre Ganelon, le parâtre, et Roland, fils d'une sœur de Charles, pour avertir le public que l'empereur subissait ici, douloureusement, la conséquence d'un péché, commis jadis, celui de sa luxure.

Orgueil, colère, luxure: les trois grands mobiles humains responsables du malheur des hommes...

On repère là, semble-t-il, une construction bien digne du clerc, penseur et psychologue, qui a varié l'attitude de ses trois héros mourants, Olivier, Turpin et Roland. Celui-là même dont notre vénéré Maître Mario Roques a dit: «Le poète auquel nous devons le *Roland* d'Oxford nous apparaît comme un artiste soucieux tout à la fois de vérité matérielle et de vérité psychologique, assez habile ou assez classique pour laisser deviner, sans les énumérer ou les décrire, les gestes, les pensées, les états d'âme de ses personnages, assez puissant pour faire sentir, sous la peinture réaliste de ses héros, les types humains dont ils sont les symboles»⁷⁶.

RITA LEJEUNE

Le manuscrit de Lyon supprime tout le passage (allusion à la rédaction et nom du rédacteur).

Le fragment Lavergne comporte précisément une lacune entre les vers correspondants aux v. 2081 et 2242 de la version d'Oxford.

Quant à la version de *Paris*, qui mentionne saint Gilles, l'état du manuscrit qui commence à la bataille de Roncevaux ne nous permet pas de savoir quel était le déroulement de la scène de l'ambassade.

⁷⁶ *Le héros mourant dans la «Chanson de Roland», Études de littérature française*, Paris, 1949, p. 20.

LE PÉCHÉ DE CHARLEMAGNE

ADDENDUM

Depuis la rédaction du présent article et son envoi à la composition, trois études intéressantes notre sujet ont vu le jour :

1) BAUDUIN DE GAIFFIER, *La légende de Charlemagne. Le péché de l'empereur et son pardon (Recueil de Travaux offerts à M. Clovis Brunel, Paris, 1955, I, pp. 490-503)*. Le Père de Gaiffier s'est préoccupé des récits latins relatifs au péché de l'empereur ; il n'a pas suivi les développements de la légende dans les textes français.

2) R. MENÉNDEZ PIDAL, *La «Chanson de Roland» y el neotradicionalismo*, Madrid, 1959, p. 85 et suiv. Don Ramón, analysant la scène du défi de Ganelon, défend l'ordre de V⁴ qui s'accorde avec O pour placer le défi de Ganelon après le rire de Roland.

3) ANDRÉ BURGER, *Le rire de Roland, Cahiers de Civilisation Médiévale*, t. III, 1960, pp. 2-11. M. Burger ne parle pas de la légende de saint Gilles et de l'attitude de Charlemagne. Mais ses conclusions, en ce qui concerne la psychologie respective de Roland et de Ganelon, sont en tous points semblables aux nôtres. Au Congrès de Poitiers de la Société *Rencesvals* (juillet 1959), où cette communication a été présentée, j'ai eu l'occasion de souligner cette heureuse coïncidence.